

BOMBARDEMENT DE TAMATAVE

“ Rade de Tamatave, 14 juin.

“ La *Flore* est arrivée en rade le 31 mai, et, peu après, tous les navires de la station, moins le *Vaudreuil* et la *Pique*, qui étaient restés sur la côte nord-ouest de Madagascar, se trouvaient réunis.

“ L'amiral Pierre a aussitôt envoyé à la reine Ranavalona Manjaka un *ultimatum* qui a été immédiatement expédié à Tananarive, la capitale. Cet *ultimatum* demandait aux Hovas d'accepter notre protection sur la côte nord-ouest et de faire droit aux héritiers de M. Laborde, sinon Tamatave serait bombardé et occupé par les Français.

“ Une réponse négative est arrivée le 9 au soir, et, dès le lendemain matin, les navires de guerre français la *Flore*, *Forfait*, *Forsaint*, *Beautemps-Beaupré*, la *Nièvre* et la *Creuse* ouvraient le feu sur le fort et les batteries de Tamatave. Au premier coup de canon, les Hovas se sont enfuis vers leur camp retranché qui se trouve à 7 kilomètres à l'intérieur.

“ Le bombardement a duré pendant toute la journée du 10 juin. Le 11, quatre cents marins et quatre cents soldats de l'infanterie de marine ont débarqué et le fort a été occupé sans résistance.

“ Des ordres très sévères ont été donnés pour empêcher le pillage et le maraudage. Tout noir pris en flagrant délit est aussitôt fusillé.

“ A l'heure actuelle, Tamatave est une ville française. Elle a son maire, son conseil municipal, son juge de paix et son capitaine de port. Nous tenons la capitale Tananarive par ses deux ports les plus importants.”

L'aspect de Tamatave, à l'arrivée, sans avoir rien de frappant, ne manque pas de charme. On aperçoit dans le lointain une longue ligne de montagnes bleues. Entre elles et la mer s'étend une plaine légèrement accidentée et verdoyante, couverte de cotonniers, de cannes à sucre et de rizières. La côte est bordée de cocotiers qui çà et là ombragent de leurs palmes élégantes les maisons basses de Tamatave, se détachant en clair sur ce fond de verdure.

Le port est formé par des récifs de coraux, contre lesquels la mer vient en se jouant briser ses vagues. Les maisons sont basses, construites pour la plupart en bambou recouvert de feuilles de l'arbre du voyageur. Point de rues, si ce n'est une seule voie principale.

Le voyage de Tamatave à Tananarive s'accomplit, à dos d'homme, en sept ou huit jours.

On aperçoit la capitale d'une très grande distance avant d'y arriver, car elle est située sur le point le plus élevé, de vingt lieues à la ronde, et comme les palais et les principales maisons sont badigeonnés de blanc depuis la base jusqu'à leurs immenses combles, l'effet est saisissant lorsque l'on découvre de loin la ville éclairée par le soleil.

Le plateau sur lequel est situé Tananarive se termine sur trois côtés : sud, est et ouest, par des pentes très abruptes, à pic en certains endroits. La ville occupe un espace d'environ deux kilomètres et demi de long. Notre dessin la représente vue du nord, où la route est bordée par d'immenses arbres, plus que séculaires, d'une espèce de figuier sauvage. Dans l'herbe gisent de vieux canons ; ils portent la marque de la fonderie de Woolwich et furent donnés à Radama Ier par Georges IV.

Le vieux palais est l'édifice culminant de la ville. Il est surmonté d'un immense toit supporté par de hautes colonnes en bois, qui forment trois étages de galeries faisant tout le tour de l'édifice ; le tout peint en blanc.

La reine, cependant, habite un palais plus petit, construit sur le même modèle, mais avec plus de soin. Les colonnes et les boiseries en sont sculptées avec un certain goût archaïque. Autour des palais royaux sont groupés ceux des premiers ministres et des principaux dignitaires du royaume.

NOUVELLES DIVERSES

—Le pape Léon XIII prépare une encyclique contre le divorce.

—La province de Manitoba promet d'exporter, cette année, deux millions de minots de blé.

—La souscription pour le monument Gambetta a atteint actuellement le chiffre de 273,563 francs.

—Il a été planté plus de 3,000,000 d'arbres en Angleterre, pendant l'année 1882. L'exemple est bon à suivre.

—Toutes les compagnies de téléphone des Etats-Unis doivent se fusionner en une seule, au capital de \$16,000,000.

—M. L.-H. Coutu, ci-devant marchand d'ornements d'église, vient d'intenter une action en diffamation pour \$5,000 contre J.-B. Lefebvre, de la maison Fréchet et Cie. MM. Augé et Lafortune sont les avocats du demandeur.

—La voie du Pacifique, conduisant du mur de révétement aux ateliers, en arrière de la prison, est terminée.

—Il circule des requêtes recommandant M. J.-R. Resther, architecte, à la place d'inspecteur des édifices, actuellement vacante.

—Le rôle d'évaluation de Winnipeg, tel que révisé par la cour, porte la propriété de cette ville à \$33,303,900.

—Des avis de Madagascar mandent que Shaw, le missionnaire anglais, a été arrêté pour avoir caché des espions hovas.

—Adélaïde Ristori, la célèbre tragédienne, annonce qu'elle se propose de faire un voyage d'adieu en Amérique.

—Mlle Rye est arrivée d'Angleterre avec une foule d'enfants de sept à huit ans, qu'elle désire placer dans les familles canadiennes.

—Une servante, à l'emploi de l'hon. M. McGreevy, s'est noyée accidentellement à Cacouna, en se baignant. Le cadavre a été repêché peu de temps après l'accident.

—On a proposé à Hanlan et à Courtney de venir ramer à Lachine. L'enjeu proposé est de \$3,000. On attend la réponse de Courtney.

—A la cour de police, à Ottawa, un individu du nom de David Porter, a été condamné à \$20 d'amende et deux mois de prison, pour avoir battu sa femme.

—On dit que dans l'espace de dix-huit mois, des munitions de guerre valant cinq millions de piastres ont été expédiées de San Francisco en Chine.

—M. G. H. Borlase, avocat de Sherbrooke, s'est suicidé, en se noyant, à la suite d'un accès d'aliénation mentale. On a retrouvé son cadavre.

—M. Henri Vidal, un importateur de bijoux, ci-devant de cette ville, est mort de phthisie pulmonaire le 25 juillet à Marseille (France).

—M. Jean Thibaudeau, employé à la manufacture Migner, de Québec, a tué, l'autre jour, sur la batture de Jones, un loup marin pesant 100 livres.

—Le R. P. Cazeau, S. J., a de nouveau été nommé recteur du collège Sainte-Marie, le R. P. Hudon, préfet, et le R. P. Garceau, directeur du chant.

—On vient de lancer sur la Tamise un nouveau bateau destiné à être mû par l'électricité. Il pourra recevoir cinquante passagers et atteindre une vitesse de neuf nœuds à l'heure.

—La persécution contre les juifs reprend une nouvelle vigueur en Russie. A Ekaterinaslas, la populace a attaqué le quartier israélite et une centaine de juifs ont été tués ou pillés.

—Les vastes scieries de MM. Gilmour et Cie., à Hull, sont devenues la proie des flammes. On évalue les pertes à \$100,000, en grande partie couvertes par des assurances.

—On évalue à 500,000, le nombre des pièces de bois qui ont descendu le Saint-Maurice depuis le commencement de la saison. Ce bois est à l'heure qu'il est entassé pour la plus grande partie dans les estacades des diverses stations du St-Maurice.

—Dans un discours qu'il a prononcé à une fête des classes ouvrières, M. Waddington, le nouvel ambassadeur français à Londres, a dit que le but de sa mission en Angleterre était de maintenir des relations amicales entre les deux pays et qu'il espérait bien réussir.

—Une jeune fille de couleur, aveugle et de plus sourde et muette, demeurant à environ un mille de Guysboro, Nouvelle-Ecosse, a été tuée à coups de hache par une petite fille de cinq ans avec qui elle avait été enfermée à clef dans une chambre. Le nom de la défunte est Ada Bayard.

—Une scène des plus touchantes s'est passée à la gare Union, à Toronto. Une dame Berthier, de Montréal, ayant un enfant dans les bras, attendait le train à bord duquel elle devait aller rejoindre son mari au Manitoba. L'enfant fut tout à coup attaqué de convulsions et mourut avant que l'on pût se procurer un médecin. Le cadavre a été inhumé aux frais du Grand-Tronc.

—Le gouvernement anglais a reçu des dépêches du Caire et d'Alexandrie qui excitent une grande inquiétude. On y annonce que des inondations menacent de causer des désastres dans toute la vallée du Nil. La population est saisie d'une épouvante qui ne le cède qu'à celle causée par le choléra.

—Rébecca Murphy, 45 ans, a été appréhendée par le constable Auger pendant qu'elle essayait de vendre une soutane d'enfant de chœur, volée dans la sacristie de l'église du Révérend M. Woods, coin des rues Ontario et St-Urbain. L'église de M. Woods est ritualiste, ce qui y explique la présence des enfants de chœur. Dans cette secte protestante on croit à l'Eucharistie et à la confession, mais on n'admet pas la souveraineté du pape. La prisonnière, trouvée coupable, a été condamnée à six mois de prison aux travaux forcés.

Silver Creek, N.-Y., fév. 1883.

Messieurs,

Etant très malade j'essayai tous les remèdes annoncés, mais sans aucun succès. Ayant entendu parler de vos Amers de Houblon par beaucoup de personnes, je me décidai à en faire l'essai, et à ma grande surprise je suis mieux et j'espère guérir complètement.

W. H. WELLER.

Conseils d'hygiène pour les femmes

Le Dr Larocque, officier du bureau de santé de Montréal, vient de faire imprimer des conseils d'hygiène comme prévention contre les maladies pendant la saison d'été surtout.

Ces conseils seront distribués dans les maisons des contribuables de cette ville.

Voici les conseils que donne le Dr Larocque :

1° Que votre cave soit bien propre et bien aérée par les soupiroux.

2° Que les tuyaux du renvoi, les canaux d'égouts soient en bon ordre. Si vous avez des doutes à ce sujet, prévenez-en le bureau de santé, à l'Hôtel-de-Ville, lequel vous enverra un inspecteur officiel, et il ne vous en coûtera rien.

3° Les diverses pièces de votre maison doivent être tenues dans un état parfait de propreté et bien aérées par le moyen des fenêtres, surtout celles des chambres à coucher que vous devez laisser ouvertes quelque temps le matin.

4° Nettoyez votre cour, passage, hangar et autres bâtiments. Ne jetez dans la cour, ni l'hiver ni l'été, aucune matière animale ou végétale ; ces matières, en décomposition, occasionnent beaucoup de maladies contagieuses.

5° Brûlez vos déchets de cuisine ; la chose est facile, vous épargnez du combustible et vous exemptez de la maladie.

6° Si vous ne brûlez pas vos déchets, mettez-les sur la ruelle ou sur la rue dans des barils ou boîtes, régulièrement, aux jours et heures indiqués par le règlement, afin que les vidangeurs les enlèvent. Ces barils et ces boîtes ne doivent pas être plus grands qu'un baril à farine.

7° Séparez les cendres des autres déchets et saletés.

8° Le contenu des lieux d'aisance ne doit pas excéder dix pouces de la surface du sol. S'il dépasse ce niveau, avertissez-en le bureau de santé.

9° Jetez de temps à autre dans les lieux d'aisances un seau d'eau dans lequel vous aurez fait dissoudre deux livres de couperose.

10° Les cabinets d'aisances à l'eau doivent être fréquemment visités ; ils causent surtout des maladies et même la mort.

11° Pour maintenir vos enfants en bonne santé : dès la naissance de l'enfant, la mère doit se faire un devoir de l'attacher jusqu'à l'âge de 9 mois. Pendant les 3 premiers mois, l'enfant ne doit prendre rien autre chose que le lait de la mère. De 3 à 6 mois on peut y joindre du lait de vache ; de 6 à 9 mois, de la bouillie bien cuite une ou deux fois par jour.

12° Si la mère ne peut pas allaiter son enfant, elle devra se procurer du lait de vache de première qualité.

13° Allaiter votre enfant à certains intervalles toutes les trois heures à peu près.

14° Ne vous servez pas de bouteilles de nourrices. Servez-vous plutôt d'une cueiller.

15° Si vous vous servez de bouteilles de nourrices, lavez-les chaque fois que vous en faites usage.

16° Dès sa naissance, lavez, baignez votre enfant tous les jours de la tête aux pieds, à l'eau tiède, dans une baignoire ou dans une cuvette ; lavez-le, comme on dit vulgairement, à grande eau. Les enfants plus vieux, la famille entière doit se laver tout le corps au moins deux fois par semaine.

17° Les linges des jeunes enfants doivent être toujours bien secs et bien propres ; surtout la couche de l'enfant.

18° Dès qu'il se déclare une maladie contagieuse dans la famille, avertissez-en le bureau de santé qui se hâtera de venir à votre secours.

19° Faites vacciner vos enfants à trois mois et même avant.

Pères et mères, si vous observez scrupuleusement ces règles dictées à la fois par la science et l'expérience, vous et vos familles jouirez de cette santé qui est humainement parlant le don le plus précieux.